

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2020

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 26 mai 2020 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 379 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 558 M\$ au deuxième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,01 \$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2019. La baisse du résultat net est attribuable à l'augmentation considérable des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur nos clients. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable atteint 991 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de 2019, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Le monde entier traverse une période extrêmement difficile, tant pour la santé publique que pour l'économie. Depuis le début de la crise actuelle, notre priorité est le bien-être de nos employés, de nos clients et de nos communautés. Nous déployons des efforts exceptionnels afin de soutenir nos clients, notamment grâce à un service sans interruption, à de nombreuses mesures d'aide financière et à l'extension de notre bilan », a déclaré M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Malgré la situation sans précédent, nos activités résistent bien, et les revenus de tous nos secteurs d'exploitation sont en hausse, à commencer par ceux des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine. Pour le deuxième trimestre, nous avons comptabilisé des dotations aux pertes de crédit de 504 M\$, ce qui reflète notre estimation la plus prudente à ce jour compte tenu des perspectives macroéconomiques incertaines. En parallèle, nous avons maintenu des niveaux élevés de fonds propres et de liquidités, un ratio CET1 de 11,4 % et un ratio de liquidité à court terme de 149 % », a noté M. Vachon.

« À l'heure actuelle, il est impossible de prédire la sévérité et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie. Je suis convaincu que la résilience de notre franchise, notre positionnement défensif, la qualité de nos portefeuilles de crédit et la solidité de notre bilan seront des atouts de taille en cette période incertaine. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %		2020	2019	Variation %
Résultat net	379	558	(32)		989	1 110	(11)
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,01 \$	1,51 \$	(33)		2,68 \$	3,01 \$	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	10,7 %	17,8 %			14,3 %	17,5 %	
Ratio de versement des dividendes	45,9 %	41,6 %			45,9 %	41,6 %	
					Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III					11,4 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III					4,4 %	4,0 %	

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 230 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une baisse essentiellement attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 389 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 376 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une hausse de 3 %.
- Revenu total de 848 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 14 M\$ ou 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 6 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,22 % au deuxième trimestre de 2020 se compare à 2,23 % au deuxième trimestre de 2019.
- Les frais autres que d'intérêts de 459 M\$ sont stables par rapport au deuxième trimestre de 2019.
- Le ratio d'efficacité de 54,1 % s'améliore par rapport à 54,9 % au trimestre correspondant de 2019.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 141 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 117 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 21 %.
- Revenu total de 474 M\$ au deuxième trimestre de 2020, contre 426 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 48 M\$ ou 11 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des transactions et autres revenus ainsi que des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 278 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 267 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 4 %.
- Le ratio d'efficacité de 58,6 % s'améliore comparativement à 62,7 % au deuxième trimestre de 2019.

Marchés financiers

- Résultat net de 159 M\$ au deuxième trimestre de 2020 contre 158 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 378 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 223 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une hausse de 70 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 598 M\$, en hausse de 193 M\$ ou 48 %, essentiellement en raison des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 220 M\$ au deuxième trimestre de 2020, par rapport à 182 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 162 M\$ au deuxième trimestre de 2020, par rapport à 7 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en raison de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 36,8 % s'améliore comparativement à 44,9 % au deuxième trimestre de 2019.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 74 M\$ au deuxième trimestre de 2020 contre 72 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 3 %.
- Revenu total de 183 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 3 % par rapport au deuxième trimestre de 2019, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 8 M\$ pour atteindre 82 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 60 M\$ au deuxième trimestre de 2020, contre une perte nette de 19 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une variation provenant principalement de l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment les frais liés aux mesures déployées pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de la pandémie.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,4 % au 30 avril 2020, par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2019.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,4 % au 30 avril 2020, en hausse par rapport au 31 octobre 2019.

Dividendes

Le 26 mai 2020, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2020 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'OMS, ce qui a exigé de prendre des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et de renforcer l'hygiène préventive (suppression des contacts physiques, fin des rassemblements et des grandes manifestations ainsi que des déplacements et voyages non indispensables, promotion du lavage des mains, mise en application de quarantaines, etc.). Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays et des annulations de manifestations sportives et culturelles sur toute la planète. Ces mesures, et les craintes et incertitudes connexes pour l'économie mondiale, ont provoqué une chute soudaine et généralisée des capitalisations boursières sur tous les grands marchés boursiers mondiaux.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude.

Afin de bien protéger ses clients et ses employés, la Banque a instauré des mesures contre la propagation de la COVID-19. La Banque a ajusté temporairement le nombre de points de service ouverts et a modifié les horaires de ses succursales, tout en assurant un accès sécuritaire aux services bancaires; à ce titre, les guichets automatiques font l'objet d'une attention particulière. De plus, depuis le 13 mars 2020, la Banque a demandé à tous ses employés dont la fonction le permet de fonctionner en télétravail, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les employés qui ont été dans l'obligation de se déplacer sur les lieux de travail ont reçu des directives sanitaires claires et certains ont utilisé des sites de relève afin de respecter la distanciation sociale demandée.

Performance financière de la Banque

À la lumière de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, les banques canadiennes font face à un contexte difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt, le recul et la volatilité des marchés boursiers, le déclin des prix du pétrole et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Impacts sur les résultats

Les perturbations majeures de l'environnement global dans lequel évolue la Banque ont affecté les résultats financiers de la Banque, en raison de l'augmentation considérable de ses dotations aux pertes de crédit due à la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et aux répercussions anticipées sur nos clients. Cependant, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse en raison de l'augmentation des revenus de tous les secteurs d'exploitation, surtout les revenus du secteur des Marchés financiers qui ont connu une solide croissance. Les frais autres que d'intérêts ont été affectés également, en raison des mesures déployées pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés qui servent les clients dans ces circonstances exceptionnelles, mais aussi en raison de la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Analyse financière » et « Analyse sectorielle » du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020.

Mesures d'allègement pour les clients

En réponse au contexte économique et financier entraîné par la COVID-19, au cours des mois de mars et avril 2020, la Banque a annoncé une série de mesures de soutien pour les clients de ses principaux secteurs d'exploitation. Certaines de ces mesures ont été initiées par les autorités gouvernementales et réglementaires canadiennes, de concert avec les banques canadiennes, et ont été rapidement mises en œuvre pour venir en aide aux particuliers et aux entreprises. Ces mesures s'adressent aux clients qui subissent des conséquences économiques de la COVID-19 et visent à leur fournir un soutien financier. Les principales mesures d'allègement sont décrites dans le Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020 aux pages 6 et 7.

Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires

Comme toutes les institutions financières canadiennes, la Banque fait face à un nombre croissant de changements en matière de réglementation. Dans un effort concerté de plusieurs organismes du gouvernement du Canada, le BSIF et d'autres autorités réglementaires régissant les activités de la Banque ont annoncé un certain nombre de mesures visant à étayer la résilience des banques canadiennes et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture économique. Les autorités réglementaires intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets de la pandémie sur les activités, la solidité des fonds propres et le niveau de liquidités des entités réglementées. Les principales mesures d'assouplissement sont décrites dans le Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020 aux pages 7 à 9.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 036	1 770	15	3 959	3 569	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	915	744	23	1 747	1 517	15
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	368	539	(32)	962	1 075	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	10,7 %	17,8 %		14,3 %	17,5 %	
Résultat par action						
de base	1,01 \$	1,52 \$	(34)	2,70 \$	3,03 \$	(11)
dilué	1,01	1,51	(33)	2,68	3,01	(11)
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable	2 112	1 850	14	4 122	3 712	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	991	824	20	1 923	1 660	16
Résultat net excluant les éléments particuliers	379	558	(32)	999	1 110	(10)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,5 %	17,5 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,1 %	55,5 %		53,3 %	55,3 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	1,01 \$	1,52 \$	(34)	2,73 \$	3,03 \$	(10)
dilué	1,01	1,51	(33)	2,71	3,01	(10)
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,65 \$		1,42 \$	1,30 \$	
Valeur comptable	38,74	35,49		38,74	35,49	
Cours de l'action						
haut	74,79	63,82		74,79	63,82	
bas	38,73	60,31		38,73	54,97	
clôture	56,14	63,82		56,14	63,82	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	335 400	335 116		335 400	335 116	
Capitalisation boursière	18 829	21 387		18 829	21 387	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020		Au 31 octobre 2019	Variation %
Bilan et hors bilan				
Actif total	316 950	281 458		13
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	162 728	153 251		6
Dépôts	201 445	189 566		6
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	12 995	12 328		5
Actifs sous administration et sous gestion	548 677	565 396		(3)
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾				
Ratios des fonds propres				
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,4 %	11,7 %		
catégorie 1	14,4 %	15,0 %		
total	15,5 %	16,1 %		
Ratio de levier	4,4 %	4,0 %		
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	149 %	146 %		
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽³⁾				
Ratios des fonds propres				
CET1	11,2 %			
catégorie 1	14,2 %			
total	15,5 %			
Ratio de levier	4,3 %			
Autres renseignements				
Nombre d'employés – mondial	26 589	25 487		4
Nombre de succursales au Canada	413	422		(2)
Nombre de guichets automatiques au Canada	933	939		(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios au 30 avril 2020 sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020 aux pages 7 à 9.

(3) Les ratios ajustés au 30 avril 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020 aux pages 7 à 9.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Comme il est permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférent de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)						
	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	65	230	(72)	316	472	(33)
Gestion de patrimoine	141	117	21	276	240	15
Marchés financiers	159	158	1	343	326	5
Financement spécialisé aux États-Unis et International	74	72	3	159	132	20
Autres	(60)	(19)		(95)	(60)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	379	558	(32)	999	1 110	(10)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	—	—		(10)	—	
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,01 \$	1,51 \$	(33)	2,71 \$	3,01 \$	(10)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	—	—		(0,03)	—	
Résultat dilué par action	1,01 \$	1,51 \$	(33)	2,68 \$	3,01 \$	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,3 %	17,5 %	
Excluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,5 %	17,5 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, suite à l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passif éventuels » à la page 23 du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2020.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine – de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2020 et suivants, de ses stratégies et éventuelles mesures pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence possible de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier » et autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les buts stratégiques de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas correctes et que ses objectifs de performance financière, sa vision et ses buts stratégiques ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque d'atteinte à la réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 58 du Rapport annuel 2019 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis); les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services à la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la réputation, la situation financière et la liquidité de la Banque et sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexactes et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la Banque et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent.

À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2020

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mardi 26 mai 2020 à 17 h 30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 2025893#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 juin 2020 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 8176842#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs à la fermeture des marchés le jour de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des Finances et
premier vice-président
à la direction – Finances
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président –
Finances
514 394-6233

Linda Boulanger
Vice-présidente –
Relations investisseurs
514 394-0296

Claude Breton
Vice-président –
Communications et
Responsabilité sociale
d'entreprise
514 394-8644